

# MALBOSC



*Nouveau Conseil Municipal*

*Informations Municipales  
N°64 - Septembre 1995*

## Sommaire n°64

- P 2 : Le mot du Maire .
- P 3 : Elections municipales le 11 juin 95  
Résultats .
- P 4 : Elections du Maire et adjoints  
Remerciements
- P 5 : Elections Présidentielles les 23 avril et 7 mai 95  
Tribune libre de C . Brion
- P 6 : Conseil Municipal, séance du 27 juin 95
- P 7 : Conseil Municipal, séance du 28 août 95
- P 8 : Etat civil
- P 9 : C.C.A.S : Dons  
La sortie
- P 10 /11 : Page des enfants de l'école
- P 12 : Les ordures ménagères : augmentation du prix
- P 13 : Quelques infos pratiques  
Solidarités
- P 14 /15 : La sécurité incendie  
Dossier départemental des risques majeurs
- P 16 : Stage de macramé
- P 17 : Article du M.L "Un potier exerce un art de vivre"

### A vos agendas

Le 1er octobre 95 :

Réouverture du café restaurant  
L'Escale à Aubrias  
tel : 75.36.90.26

Le 19 novembre 95 :

Loto du C.C.A.S.



## LE MOT DE Mme LE MAIRE

---

---

Voilà trois mois déjà que les électeurs ont donné à MALBOSC un nouveau Conseil Municipal.  
Je les remercie du fond du coeur de la confiance qu'ils m'ont témoignée ainsi qu'à la nouvelle équipe qui va devoir m'aider dans cette lourde tâche : gérer une commune.

Le Conseil est constitué de jeunes et de moins jeunes. Les jeunes ont tout à apprendre des anciens, ces derniers sont précieux car ils ont l'expérience et la connaissance du terrain.  
Les jeunes apportent leur dynamisme, leurs idées et une bonne volonté évidente d'apprendre.

Après trois mois, je crois pouvoir dire que c'est une bonne équipe et qu'elle s'investit complètement !  
Les commissions créées permettent à ceux qui le désirent de participer à la gestion communale.

Soyez assurés que je m'efforcerai de maintenir cette cohésion et que nous travaillerons ensemble pour la commune et dans l'intérêt général, en un mot, je serai le maire de tous.

Plusieurs projets sont déjà sur les rails : AEP complémentaire pour le chef lieu, réfection du réservoir, études pour la rénovation du gîte de la cure (toiture, cheminée, carrelages), réfection du toit de la mairie, aménagement des archives.  
La voirie n'est pas oubliée, l'école, l'église et la place, le camping, la forêt non plus...

Ces projets seront réalisés en fonction des subventions obtenues et des finances locales, sans endettement excessif.  
"On vous jugera sur ce que vous aurez fait" m'a t-on dit. Rendez vous dans 6 ans...

Je suis d'ores et déjà sûre que nous aurons fait tout le possible et même un peu plus.

Votre Maire dévouée,

Alice ICARD.

**ELECTIONS MUNICIPALES  
LE 11 JUIN 1995**

Nombre d'inscrits : 178  
 Nombre de votants : 168  
 Suffrages exprimés : 164  
 Majorité absolue : 83  
 Nombre de sièges à pourvoir : 11

**RESULTATS**

**Liste "ENSEMBLE POUR MALBOSC"**

|                                    |     |      |
|------------------------------------|-----|------|
| ICARD Alice (conseillère sortante) | 102 | Elue |
| FRANCOIS Gabriel (adjoint sortant) | 101 | Elu  |
| LOUCHE Pierre (conseiller sortant) | 103 | Elu  |
| ALLEGRE Jean                       | 94  | Elu  |
| GILLI Bernard                      | 87  | Elu  |
| HOURS Raymond                      | 96  | Elu  |
| LEPINE Yvonne                      | 97  | Elue |
| RIPART Michel                      | 84  | Elu  |
| ROBERT Blandine                    | 99  | Elue |
| SANZ Maria                         | 92  | Elue |
| SCHMITT Béatrice                   | 84  | Elue |

**Liste "EN AVANT MALBOSC !"**

|  |    |
|--|----|
| MANIFACIER Jean-Paul                       | 61 |
| BASTIDE Gérard                             | 70 |
| CHAMBOREDON Robert                         | 72 |
| PIALET Marie-Louise (conseillère sortante) | 69 |
| GARNIER Roland                             | 62 |
| GOBLET Robert                              | 72 |
| KELLER Paul                                | 67 |
| KIEKEN Jean-Marie                          | 54 |
| MANIFACIER Michel (conseiller sortant)     | 59 |
| NADAL Raymond                              | 68 |
| TERAUBE Jean                               | 67 |

**Personnes ayant obtenu des voix sans se présenter**

|                  |   |
|------------------|---|
| AUBIER Françoise | 1 |
| BAUDELLOT Paul   | 1 |
| BRION Claudine   | 1 |
| MOIROT Dominique | 1 |
| MOIROT Ferny     | 2 |
| ROBUCHON Agnès   | 2 |
| TRIFIGNY Claude  | 1 |
| TUMBARELLO Annie | 1 |

Les onze sièges ayant été pourvus dès le 1er tour du scrutin, il n'y aura pas de second tour.

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE  
ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

COMMUNE DE MALBOSC

Extrait du procès-verbal des opérations auxquelles il a été procédé pour la nomination du maire et du ou des adjoints le 17 juin 1995

ELECTION DU MAIRE

1er tour de scrutin

Votants: 11 Suffrages exprimés: 10 Majorité absolue: 6

Candidats

Mme Icard Alice

Nombre de voix obtenues

Dix (10)

Mme Icard Alice a été proclamée Maire au 1er tour de scrutin.

ELECTION DU 1er ADJOINT

1er tour de scrutin

Votants: 11 Suffrages exprimés: 10 Majorité absolue: 6

Candidats

Mr François Gabriel  
Mme Lépine Yvonne  
Mr Hours Raymond

Nombre de voix obtenues

Huit (8)  
Une (1)  
Une (1)

Mr François Gabriel a été proclamé 1er Adjoint au 1er tour de scrutin.

ELECTION DU SECOND ADJOINT

1er tour de scrutin

Votants: 11 Suffrages exprimés: 11 Majorité absolue: 6

Candidats

Mme Lépine Yvonne  
Mr Ripart Michel  
Mr Louche Pierre

Nombre de voix obtenues

Huit (8)  
Trois (3)  
Une (1)

Mme Lépine Yvonne a été proclamée 2ème Adjoint au 1er tour de scrutin.

Remerciements

Les candidats de la liste " En avant Malbosc " remercient très sincèrement les électrices et électeurs qui leur ont fait confiance par leur vote et leur soutien lors des élections municipales de juin 95.

Très attachés aux valeurs démocratiques, nous respectons le vote des électeurs, mais nous regrettons le résultat final qui a pour conséquence, en outre, d'éliminer toute représentation des enfants du pays, encore en activité, au sein de la nouvelle municipalité.

Nous souhaitons bonne chance aux nouveaux élus afin qu'ils puissent travailler au service de tous dans l'intérêt de Malbosc.

Pour la liste " En avant Malbosc "

Jean-Paul Manificier.

# ELECTIONS PRESIDENTIELLES

## SCRUTIN DU 23 AVRIL 1995

24.04.88

INSCRITS : 179

INSCRITS : 165

VOTANTS : 135

VOTANTS : 142

EXPRIMES : 130

EXPRIMES : 137

|                      |      |        |
|----------------------|------|--------|
| Lionel JOSPIN        | : 44 | 33,80% |
| Robert HUE           | : 23 | 17,60% |
| Edouard BALLADUR     | : 14 | 10,70% |
| Jacques CHIRAC       | : 13 | 10%    |
| Jean Marie LE PEN    | : 13 | 10%    |
| Arlette LAGUILLER    | : 12 | 9,20%  |
| Dominique VOYNET     | : 11 | 6,90%  |
| Jacques CHEMINADE    | : 0  |        |
| Philippe de VILLIERS | : 0  |        |

|           |      |        |
|-----------|------|--------|
| MITTERAND | : 44 | 32,10% |
| LAJOINIE  | : 18 | 13,13% |
| BARRE     | : 18 | 13,13% |
| CHIRAC    | : 24 | 17,50% |
| LE PEN    | : 5  | 3,60%  |
| LAGUILLER | : 3  | 2,10%  |
| WAECHTER  | : 15 | 10,95% |

|          |     |       |
|----------|-----|-------|
| JUQUIN   | : 9 | 6,58% |
| BROUSSEL | : 1 | 0,70% |

## SCRUTIN DU 7 MAI 1995

Le 8.05.88

INSCRITS : 179

INSCRITS : 165

VOTANTS : 144

VOTANTS : 147

EXPRIMES : 134

EXPRIMES : 145

|                |      |         |
|----------------|------|---------|
| Lionel JOSPIN  | : 95 | 70,90 % |
| Jacques CHIRAC | : 39 | 29,10 % |

|           |      |        |
|-----------|------|--------|
| MITERRAND | : 99 | 68,30% |
| CHIRAC    | : 46 | 31,70% |

### TRIBUNE LIBRE - Cl. Brion

Si la commune de MALBOSC reste à gauche avec presque 71 % des voix, il n'en reste pas moins une inquiétante montée du front national qui passe de 3,60 à 10 %.

Il y a de quoi avoir des craintes lorsque l'on voit les records réalisés par ce parti dont les thèses populistes et racistes ne sont plus à démontrer et qui s'implante aujourd'hui dans des villes comme Toulon ou Orange...

## CONSEIL MUNICIPAL : séance du 27 JUIN 1995

Tous les conseillers sont présents.

**\* ELECTIONS DES DELEGUES** représentant la commune pendant la durée de leur mandat :

**SICOM - SICTOBA** : Alice ICARD, Pierre LOUCHE, Honorine LEPINE

**SIDET** : Alice ICARD, Béatrice SCHMITT et Maria SANZ

**SYNDICAT ELECTRIFICATION** : Alice ICARD et Bernard GILLI

**C.C.A.S.** : Alice ICARD, Gabriel FRANCOIS, Honorine LEPINE, Maria SANZ  
Annie TUMBARELLO, Marcel JULES, Gérard BASTIDE, Michel CHAMBOREDON

**\* COMMISSIONS MUNICIPALES**

Ces commissions, composées de conseillers et de personnes hors conseil, ont pour objet la gestion de la commune dans ses divers aspects. Les bonnes volontés sont bienvenues.

**COMMISSION TRAVAUX** : FRANCOIS Gabriel, ALLEGRE Jean, GILLI Bernard, Michel RIPART.

**COMMISSION FINANCES** : Alice ICARD, HOURS Raymond, RIPART Michel, BRION Claudine

**COMMISSION SCOLAIRE** : SANZ Maria, GILLI Bernard, Mme VANDENMESSICK, M. le Maire de BONNEVAUX

**COMMISSION FORET** : FRANCOIS Gabriel, ALLEGRE Jean, RIPART Michel, CHAMBOREDON Michel, DROUIN Bernard, AGNIEL Bernard, BRION Henri.

**COMMISSION INFORMATIONS** : LEPINE Honorine, SANZ Maria, BRION Claudine, AGNIEL Bernard, MOIROT Ferny, l'Instituteur.

**COMMISSION des IMPOTS LOCAUX** : une liste de 24 personnes a été adressée en sous Préfecture qui doit choisir 12 commissaires titulaires et suppléants

Deux nouvelles commissions sont créées :

**COMMISSION CAMPING** : FRNCOIS Gabriel, HOURS Raymond, ROBERT Blandine, ALLEGRE Jean, BRION Cl., TUMBARELLO Annie, JARDE Sabine.

**COMMISSION DEVELOPPEMENT LOCAL** : SCHMITT Béatrice, SANZ Maria, RIPART Michel, ROBUCHON Agnès, BARDEY Rémi.

**\* RENTREE SCOLAIRE 95/96 :**

L'augmentation du nombre des enfants d'âge pré-scolaire nécessite la ré-ouverture de la garderie.

Les modalités de fonctionnement de cette structure seront à définir en accord avec la commune de BONNEVAUX et les parents d'élèves.

**\* DELIBERATION SUR LES DELEGATIONS DE POUVOIR AU MAIRE**

La secrétaire de séance, *SANZ MARIA*

## CONSEIL MUNICIPAL : séance du 28 AOUT 1995

La séance commence à 20 h 40, tous les conseillers sont présents

A l'ordre du jour :

### DELIBERATIONS

- 1) L'allocation forfaitaire scolaire attribuée par le Conseil Général s'élève cette année à 502 F. Elle est destinée à l'achat de fournitures scolaires.
- 2) Pour l'hébergement des gendarmes auxiliaires, du 25 juin au 5 septembre 1995, la mairie de St Paul le Jeune nous demande une participation de 1 000 Frs. Il était prévu initialement 700 Frs.
- 3) La présence de suppléants aux délégués SICOM et SIDET n'étant pas prévue par les statuts, leur nomination est annulée.
- 4) Virement de crédits destinés à l'achat d'une débroussailleuse et de matériels divers.

### RENTREE SCOLAIRE 95/96 :

le bâtiment abritant la salle des fêtes, la garderie et l'école va être classé en 5ème catégorie par la commission de sécurité. Pour obtenir le certificat de conformité, il y a lieu d'envisager quelques améliorations relatives à la sécurité :

- prévoir un disjoncteur différentiel
- une alarme sonore
- l'installation des prises de courant à 1,40 m de hauteur.

Madame le maire nous fait part de la convention établie avec M. le maire de Bonnevaux pour l'ouverture de la garderie.

La participation des parents serait calculée sur la base de 150 F par mois, en tenant compte des vacances scolaires. Elle serait payable à la mairie avant le 7 de chaque mois.

A la demande de l'instituteur, l'achat d'un ordinateur serait à envisager. Une subvention sur le fonds scolaire pourrait être obtenue. Une demande de devis est en cours.

### TRAVAUX

#### Adduction d'eau potable de Malbosc :

M. DUC ingénieur de la DDAF est venu le 23/8 et a fait une étude sur le terrain pour le complément d'AEP du village.

Le montant des travaux s'élèverait à 500 000 F.

L'avant projet sommaire devra être présenté au conseil général avant le 30/09. Par ailleurs, le réservoir existant nécessite des travaux d'entretien.

L'entreprise est venue le 30/08 pour établir un devis.

#### Potabilité de l'eau :

Après nettoyage des réservoirs et analyses, il faudra réexaminer le potabilité de l'eau.

#### Pose de compteurs d'eau :

En remplacement des compteurs défectueux sur l'ensemble de la commune afin d'être prêts pour l'application au 1/01/97 de La comptabilité M49 (prix du M<sup>3</sup> correspondant au prix de revient et permettant une gestion équilibrée).



**Bâtiments :**

Le Cabinet Roux doit faire une étude pour la réfection du toit du gîte de la cure et la révision des conduits de cheminée.  
Une subvention peut être envisagée.

**DIVERS**

Michel Ripart propose, pour l'entretien des bordures de routes et chemins, l'achat d'un girobroyeur.  
Ses arguments : gain de temps, efficacité, prix intéressant (9 500 F).

Une discussion s'engage sur l'opportunité d'un tel achat qui impliquerait celui d'un véhicule pour le transport de cette machine.  
Par ailleurs, les routes et chemins de notre commune sont-ils adaptés à l'usage d'un tel engin ?  
De plus, le budget ne permet pas d'envisager une telle dépense pour le moment.

La séance est levée à 23 H 45.

La secrétaire de séance, Honorine LEPINE.

\*\*\*\*\*

**ETAT CIVIL**

**Naissance**

Le 27 MAI 1995 à Alès, Mélissa VANDENMESSINCK, fille de Philippe et Patricia VANDENMESSINCK.

Le 18 SEPTEMBRE 1995 à Alès, David GUILLEMAIN, fils de M. et Mme GUILLEMAIN de la Gardèche.

**Baptêmes**

Le 25 juillet à Malbosc, baptêmes de Pierre, Lolita, Tiphanie et Mélissa Vandennessinck.

**Mariage**

Le 15 juillet 1995 à Malbosc, Franck BERTHON et Florence HENNE.

**Décès**

M. GARIDEL Noël, âgé de 69 ans, Maire de Malbosc, le 9/05/1995 à Malbosc,  
M. LUNETTA Robert, âgé de 54 ans, époux de Mme JULES Janine de Chabannes, le 9/06/95 à St Martin d'Hères.

Mme MATHIEU Ilda, la doyenne de la commune, 96 ans, inhumée à Malbosc le 14/06/95.

M. HOURS Louis âgé de 95 ans, inhumé à Malbosc le 23/06/95

Mme HOURS Fernande, âgée de 83 ans, soeur de Chamboredon Marius, inhumée à AUSAÇ le 25/07/95.

Mme COSTE Epouse MASSON Mélanie, âgée de 88 ans, décédée le 13/08/95.

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**DONS :** 500 F Georges HOURS  
200 F mariage F. BERTHON / F. HENNE.

## LA SORTIE

C'est toujours par un petit matin frisquet que commence le voyage. Des phares de voitures, dans la nuit qui finit, tournent et s'éteignent sur le parking. Ce sont nos compagnons de voyage qui se garent. Le ciel étoilé nous promet une belle journée. Promesse tenue, il fera beau toute la journée, même au Mont Aigoual bien qu'un peu de brume nous ait voilé l'horizon.

Le car se remplira au fur et à mesure de quelques arrêts jusqu'à contenir 52 participants.

A 8 H nous sommes à Anduze pour le petit déjeuner. A 8 h 30 il faut repartir vers l'Aigoual. La montée se fait lentement au flanc de la montagne. La route est bordée par les essences les mieux adaptées aux différents niveaux grâce au reboisement entrepris dès la fin du XIXe siècle. Au sommet, c'est le choc du vent et celui du panorama qu'on ne se lasse pas de contempler.

La table d'orientation du belvédère nous fait découvrir sur 360° des horizons à peine voilés d'une légère brume. La visite du musée de l'observatoire permet, grâce à plusieurs écrans de télévision, de connaître les climats des pays du monde entier. Il présente en outre d'anciens équipements météorologiques.

Le temps imparti ne permet pas la visite de la station d'observation actuelle. Il faut reprendre la route qui mène à la ferme auberge, le Mas Domergue à Montoulieu.

Le repas est servi à l'extérieur. C'est un excellent repas et aucune critique n'est entendue à son sujet, bien au contraire. Maintenant, c'est le tour de la visite du Musée de la Soie à St Hippolyte du Fort.

Non, je ne vais pas vous expliquer comment se déroule "l'éducation" du magnan ni toutes les étapes qui vont de la graine à ces vêtements arachnéens qu'on fabrique avec le fil de soie, vous le savez mieux que moi. Je dirai seulement que ce musée est bien intéressant. On nous y passe une vidéo historique sur l'industrie séricicole, puis, après nous avoir montré l'intérieur très simple d'un magnan de 60 cm, en bois, on trouve là un véritable élevage. Des claies supportant l'encabanage. Un chaudron d'eau bouillante pour le ramollissage du grès puis le filage des fils issus des cocons placés dans des bassines de dévidage. On peut voir aussi des métiers à tisser manuel et électrique.

La boutique de vente présente de très beaux vêtements de soie : corsage, robes, vestes, pyjamas, etc...

Il faut rentrer maintenant.

Notre car se vide petit à petit de ses occupants par petits groupes. Les premières gouttes de pluie apparaissent sur le pare brise. Nous avons eu de la chance pour le temps.

Honorine.

Remerciements à tous les participants et à Gérard, notre sympathique chauffeur.

PROBLEME DE LA MENAGERIE:

Dans la ménagerie il y a: 24 pattes, 9 têtes, 6 cornes et 2 becs...

Combien y a-t-il de koudous, de mérous, de nandous et tatous?

(Proposé par Aloïs, Lauréline, Mimosa et Nora)

PROBLEME DE L'ACCIDENT:

Une voiture rate un virage. Du tas de tôle sort le conducteur indemne. Malheureusement, son fils -qui était à ses cotés- doit être conduit à l'hôpital.

Voyant arrivé le blessé, le chirurgien s'écrit: "Nom de Zeus, mon fils!..."

Pourquoi?

Il y a des choses, comme ça, qui sont inéluctables:

La chute des dents de lait, la tartine qui tombe toujours coté confiture, l'affaissement des paupières en écoutant les explications sur la pérennité de la péréquation calculée en fonction de l'indice global de prorata... Et la rentrée des classes:

Six départs, deux arrivées. Bienvenue à Amélie et à Robin... Et puis le plaisir de retrouver nos chères plantes aromatiques: estragon, hysope, lavande, marjolaine, menthe, monarde, réglisse, romarin, sariette, sauge, thym, thym citronné, verveine.

Aussi, merci aux "poseurs de grillage" et merci également à ceux qui l'ont supporté...

Quant à l'automne, il ne passera pas l'hiver.

L'instit tuteur

Solutions des problèmes:  
1) 3 koudous, 2 mérous, 2 nandous et 2 tatous.  
2) Le chirurgien est la mère... Chirurgien étant toujours au masculin.

MOTS A PLACER:

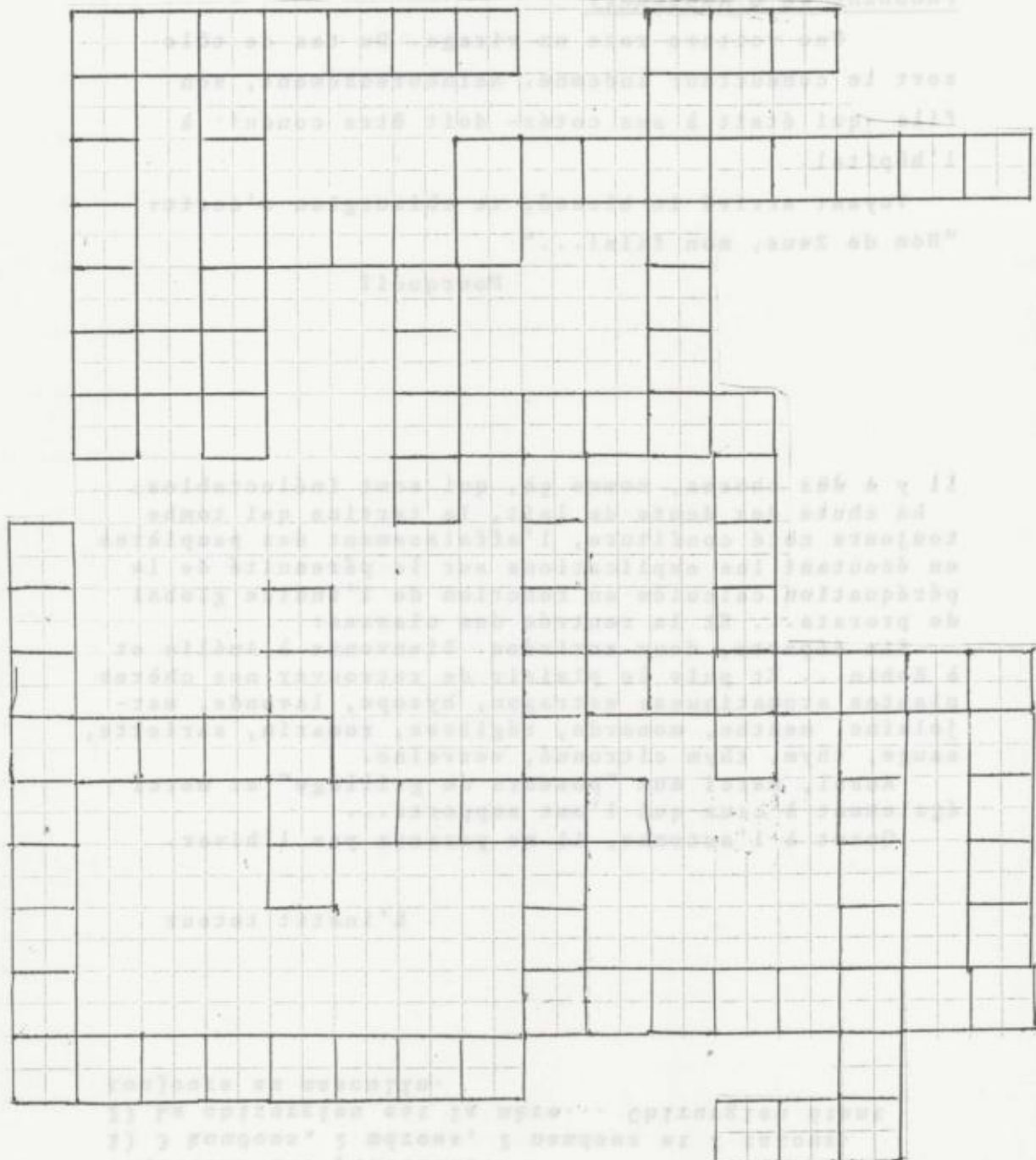
ETE ETOUFFER ETOURNEAU GREGE GENTIL GESIER MALMENER

MAMAN MAMMIFERE MANGE MANOMETRE ME MEMOIRE MER MOU

OPPOSER ORDURES POUSSER RANGER ROUGIS SANATORIUM

SINGE TRAITER.

(Grille inventée par Jonathan et Vincent)



## AUGMENTATION DU PRIX DES ORDURES MENAGERES

Sans doute avez-vous remarqué, sur votre feuille d'impôts (Foncier bâti) une nette augmentation de la redevance des ordures ménagères, en moyenne + 15,30 % entre 94 et 95 !

Voilà le coût de la mise en conformité de la décharge de GROSPIERRES gérée par le SICTOBA (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères de la Basse Ardèche) qui regroupe une cinquantaine de communes, (soit 37 000 équivalents habitants) (Voir article ci-après).

### Les fuites de la décharge de Grospierrres

11 millions de francs sont nécessaires pour mettre aux normes ce centre de stockage de déchets ménagers du sud de l'Ardèche

L'« AFFAIRE » de la décharge de déchets ménagers de Grospierrres remonte à sa création, il y a dix-neuf ans, lorsque le Sictoba, un syndicat qui rassemble une cinquantaine de communes du sud de l'Ardèche, a été autorisé à créer « une unité de broyage et une décharge contrôlée » sur des terrains où naît un affluent du Chassezac, la Luzerette.

Le dernier épisode la concernant s'est déroulé le 28 juin dernier, devant le tribunal correctionnel de Privas, qui a reconnu Yves Serre, président du Sictoba, coupable de non-respect de la législation sur la gestion des installations classées pour l'environnement, et l'a condamné à 20 000 francs d'amende, à la suite de plaintes déposées le 5 mai et le 28 juillet 1994 par le maire de Grospierrres et la Fédération Rhône-Alpes de la protection de la nature (Frapna), section Ardèche.

Dès la première année du fonctionnement de la décharge, en 1979, la Luzerette était polluée sur toute sa longueur par des écoulements - le lixiviat - avec des taux de coliformes mille fois supérieurs à la normale.

Dix ans plus tard, le gaz méthane accumulé au sein des 6 à 7 mètres d'épaisseur d'ordures non triées et chauffées par le soleil s'enflammaient. La décharge brûla pendant six jours et six nuits. La fumée recouvrit la vallée où les habitants, en plein mois d'août, durent vivre reclus, portes et fenêtres fermées, pour ne pas suffoquer. De plus, l'eau déversée en abondance par les pompiers avait pérébré dans les ordures et aggravé la pollution de la Luzerette.

La décharge de Grospierrres a ainsi accumulé à peu près tout ce qu'il ne faut pas faire en matière de stockage de déchets. La Frapna-Ardèche participe alors à la constitution de l'Association de défense Sud-Ardèche Environnement-développement : pétition, interventions, discussions, faux débats, fausses promesses, analyses accablantes, enquêtes de la direction de l'agriculture ainsi que du conseil départemental d'hygiène et nouvel arrêté préfectoral pour compléter l'arrêté d'autorisation.

Il s'agit de repréciser les mesures à prendre pour contrôler la décharge et protéger l'environnement de toute nuisance. Certes, le Sictoba a confié le site de Grospierrres à la Société d'urbanisme Aquitaine-Languedoc, mais les différentes enquêtes prouveront que, malgré un cahier des charges très détaillé et explicite, « il n'a jamais procédé à un quelconque aménagement pour s'y conformer ».

#### UNE SITUATION QUI EMPIRE

Des travaux sont donc engagés : creusement de canalisations, pose de buses et création d'une unité de traitement. Mais au bout du compte, ce fut pire. En 1993, la décharge a doublé de superficie et s'étale sur sept hectares ; le bassin-tampon est trop petit ; les écoulements plus abondants ; 125 000 tonnes d'ordures non triées, entassées sur quatre immenses casiers, accentuent la pollution et multiplient les nuisances.

Le 13 août 1993, la Frapna invite à nouveau le préfet à intervenir et il signe un arrêté de mise en demeure « avec une date de délai

pour exécution des travaux urgents ». Le feu reprend sur la décharge : nouvelle menace sur la vallée.

Et en 1994, le maire de Grospierrres et le président de la Frapna-Ardèche portent plainte. La situation est devenue invivable pour les voisins de la décharge. « Après dix-neuf ans et six ans de combats, les gens exigent que cette immense poubelle soit gérée convenablement, en accord parfait avec les lois et textes protecteurs de leur santé, de leur cadre de vie et de leur environnement... », explique alors Georges Descours au tribunal, au nom de la Frapna et de l'Association de défense Environnement-développement.

Au-delà, la Frapna souhaite que « cette affaire serve d'exemple, qu'elle fasse jurisprudence afin qu'à notre époque aucune décharge comme celle de Grospierrres ne puisse exister ». La condamnation es-qualité du président Yves Serre n'a pas pour autant réglé tous les problèmes existants. Car plane la menace d'une « infiltration intégrale de la charge polluante dans la nappe servant à l'alimentation en eau potable des villages avoisinants ».

Reste enfin à payer la note. Elle est lourde. Pour réhabiliter et mettre en conformité la décharge de 140 000 tonnes de déchets accumulés, il sera demandé à la population d'Ardèche du Sud de déboursier plus de 11 millions de francs, sous forme d'une « participation supplémentaire annuelle » sur huit ans, de 142 à 182 francs par « assujetti ».

André Griffon

Le Monde 25.7.95

## QUELQUES INFOS PRATIQUES

\* Nous en profitons pour vous rappeler que la facturation globale se fait en fonction du poids d'ordures ménagères ramassées. Les verres sont interdits et pour information, le conteneur placé au chef a récupéré, du 1/01/94 au 30/11/94 plus de 4 T 300 de verre.

Pour un encombrement moindre des conteneurs, pensez à couper les cartons et à écraser les bouteilles en PVC.

4 conteneurs supplémentaires ont été placés, à Sabuscles, à Aubrias, au chef lieu et à Mourèdes où le parcours de ramassage a été allongé de 2 kms pour faciliter l'accès en haut du village.

Enfin, nous vous rappelons que l'enlèvement des ENCOMBRANTS se fait par le SICTOBA sur les demandes que vous formulez auprès de la mairie et que la déchetterie de Joyeuse (tél : 75 39 59 90) ouverte :

le lundi de 14 h à 16 h 30 h

le mercredi de 9 h 30 à 16 h

le samedi de 9 h à 12 h

est équipée de différents bacs pour répartir les déchets que vous apporterez (ferrailles, papiers cartons, bouteilles en plastique, verres, batteries et piles, huiles de vidange, pneumatiques, médicaments etc..).

\* Pour changer de sujet, n'oubliez pas que la protection des compteurs d'eau est du ressort des abonnés. Pensez à bien mettre votre compteur "hors gel" pour l'hiver.

\* Enfin, nous voulions signaler qu'une habitante de Malbosc nous a judicieusement fait remarquer que, sur la dernière quittance d'électricité du mois d'août, EDF avait tenu compte de l'augmentation de la TVA, passée de 18,60% à 20,60% mais sans se préoccuper de la date de mise en application de cette augmentation (le 1er /08/95).

De ce fait, les consommations de février 95 à juillet 95 sont également taxées à 20,60%....

Nous avons fait une réclamation auprès d'EDF pour réajuster les factures qui sont arrivées en mairie, nous attendons la réponse...

(France Télécom par contre avait bien fait le décompte, avant et après le 1er août).

## SOLIDARITES

### OPERATION "BRIOCHES"

au profit de l'association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales, avec le parrainage de l'association des Maires 07, du Conseil Général et comité olympique.

Ces brioches seront en vente en mairie de Malbosc le 13 octobre 95. La vente de brioches permettra des investissements au C.A.T. L'Avenir à Lalevade d'Ardèche. Merci de votre générosité.

### COLLECTE DE VETEMENTS ET LINGE DE MAISON

au profit de l'Association Drômoise pour l'intégration des Handicapés Physiques :

Comme l'année passée, cette association a mis des sacs à votre disposition, disponibles en mairie de Malbosc

Date limite de réception pour cette collecte : le 17 Octobre 1995.

\* \* \* \* \*

## LA SECURITE INCENDIE

D'après l'arrêté préfectoral du 11 juin 1990, deux articles au moins imposent aux habitants d'une commune certains comportements

- Toute incinération est interdite à moins de 200 m des bois, landes, maquis et ceci du 1er juillet au 30 septembre, sauf dérogation exceptionnelle du Préfet.

Pendant le reste de l'année, toute incinération de végétaux pourra se faire après en avoir déclaré l'intention à la mairie, sur un formulaire spécial, et cinq jours francs avant l'opération. Le demandeur est en outre dans l'obligation de prévenir les pompiers le matin même de l'incinération.

- Obligation est de débroussailler et nettoyer les terrains voisins de constructions habitables ou non, et ceci sur une profondeur de 50 m. Ce travail incombe au propriétaire des dites installations, que les terrains limitrophes soient ou non sa propriété. Ainsi, le propriétaire des installations doit demander par lettre recommandée au propriétaire du terrain, l'autorisation de pénétrer chez lui pour réaliser l'opération. En cas de non réponse ou de réponse négative, le débroussaillage sera commandé d'office par l'administration et la facture, envoyée au propriétaire du dit terrain.

Cet article parfois controversé entraîne deux conséquences non négligeables en cas de non respect :

\* la responsabilité du maire de la commune concernée est engagée en cas de carence,

\* le propriétaire des installations touchées ou détruites par l'incendie aura le plus grand mal à faire jouer l'assurance incendie afin d'obtenir un remboursement quelqu'il soit concernant les dégâts.

Il revient donc à tous, dans un souci de sécurité et d'esthétique, de procéder aux travaux nécessaires.

Michel RIPART.

## DOSSIER DEPARTEMENTAL DES RISQUES MAJEURS

Ce dossier, établi par les services préfectoraux, définit la notion de risque majeur et son contexte juridique, décrit les risques majeurs naturels et technologiques recensés en Ardèche, en rappelle les manifestations antérieures les plus notables, indique les mesures prises par l'Etat pour y faire face et celles que les collectivités locales ou les particuliers doivent prendre de leur côté pour contribuer à leur sécurité. Ce document est consultable en mairie.

Malbosc est surtout concerné par le Risque FEUX DE FORET

**QUE DOIT FAIRE L'INDIVIDU :**

**Respect de la Règlementation :**

débroussaillage des espaces naturels, mais également à 50 m autour des habitations et installations de toutes natures

**Quelques précautions :**

\* réparer les chemins d'évacuation, les abris,

- \* prévoir des moyens de lutte (points d'eau, matériels...)
- \* vérifier l'état des fermetures de la toiture.

### **Si le feu se déclare**

#### **1 - si l'on est témoin d'un départ de feu :**

- informer les pompiers (le 18)
- si possible attaquer le feu
- respirer à travers un linge humide
- en voiture ne pas sortir et fermer les vitres.

#### **2 - Dans un bâtiment**

- ouvrir le portail du terrain
- fermer les bouteilles de gaz (éloigner celles qui sont à l'extérieur)
- fermer et arroser volets, portes et fenêtres
- occulter les aérations avec des linges humides
- rentrer les tuyaux d'arrosage.

#### **3 - Eteindre les foyers résiduels.**

### ***A TITRE D'INFORMATION, voici les conduites à tenir en cas de risque NUCLEAIRE***

(Les communes particulièrement exposées étant Cruas, Meysse, Rochemaure, St Vincent de Barres, Bourg St Andéol, Saint Just d'Ardèche, St Marcel d'Ardèche, Charnas, Félines, Limony, Serrières, Vinzieux, Aubignas, Baix, Chomérac, St Bazile, St Lager Bressac, St Martin sur Lavezon, Le Teil d'Ardèche).

#### **AVANT :**

connaître les risques, le signal d'alerte et les consignes de sécurité :

- \* le signal d'alerte comporte trois sonneries montantes et descendantes, d'une minute chacune.
- \* si vous l'entendez : confinez vous et écoutez la radio (FRANCE INFO, FRANCE INTER).

#### **DES LE SIGNAL D ALERTE :**

- \* se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche (confinement), en l'absence de bâtiment, se mettre dans un fossé ou derrière un obstacle et protéger toutes les surfaces de peau exposées par un linge.
- \* se confiner : boucher toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aérations, cheminées...) arrêter la ventilation.
- \* s'éloigner des portes et fenêtres.
- \* écouter la radio;
- \* ne pas fumer ;
- \* ne pas chercher à rejoindre les membres de sa famille (ils sont eux aussi protégés)
- \* ne pas téléphoner ;
- \* ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.

#### **APRES :**

- \* si l'on est absolument obligé de sortir, éviter de rentrer des poussières radioactives dans la pièce confinée : se protéger, passer par une pièce tampon, se laver les parties apparentes du corps et changer de vêtements ;
- \* suivre absolument les consignes (irradiation, contamination, iode stable, produits frais ...).



## *Stage de macramé*

*Le 18 Aout 1995 s'est tenu chez Nicole résidant à Sabuscles, sous le parrainage de la mairie de Malbosc, un stage de macramé.*

*Comme nous pouvons le voir sur la photo, toutes les stagiaires ont, avec soin, appliqué l'enseignement reçu, s'aidant même parfois de leur doigt de pied !. Arrivées au terme du stage, une magnifique suspension récompensa leur travail.*

*Une stagiaire, Hélène Renaudin.*

*Présentes à ce stage : 4 stagiaires : 3 de Sabuscles, 1 de Gorges.*

*30 F par stagiaire (= 120 F) - 20 F pour le photographe.*

*Reste pour la Mairie : 100 F (don au journal Informations municipales)*



\*\*\*\*\*

### *" INFORMATIONS MUNICIPALES "*

*N'oubliez pas que ce journal vous est ouvert.*

*Adressez vos suggestions, remarques, tribunes libres (signées par l'auteur), photos, articles, etc...*

*à Mairie de MALBOSC, Commission "Informations"  
07140 - MALBOSC*

Dans les Cévennes ardéchoises

## A Malbosc, un potier exerce son "art de vivre"

*Claude Trifigny a choisi cet endroit de verdure pour créer et trouver par la même son équilibre*



Les poteries de Claude Trifigny sont avant tout fonctionnelles. Mais, cela n'empêche pas de trouver des œuvres superbes.

■ La commune de Malbosc compte parmi ses habitants un potier, originaire de Franche-Comté. Claude Trifigny est installé dans ce petit coin de paradis des Cévennes, depuis trois ans.

Cet ancien agriculteur voulait voler de ses propres ailes,



après une expérience mal vécue, au sein de la ferme familiale.

Il a gagné son espace de liberté grâce à la poterie, qui constitue, pour ce solitaire, un véritable échappatoire.

*« J'ai eu ce coup de cœur pour la poterie depuis une dizaine d'années. Je m'exerçais dans la ferme après la journée de travail. Cela me permettait d'avoir des moments de sérénité et de plaisir ».*

Le bonheur se prolonge, avec cette maison trouvée, dans les alentours de Malbosc. Le Franc-Comtois commande les terres rouges, celle de Limoges et du Centre de la France qui lui permettront de créer des jattes, des poêlons à feu, des poteries très différentes dans leurs finitions.

L'exposition le prouve avec ces œuvres qui se veulent belles et fonctionnelles. Les clients apprécient ce style

traditionnelle réalisé avec de la matière noble.

### Trait d'union entre les êtres

*« En tant que potier, c'est normal que le côté artistique soit travaillé. En revanche, le céramiste porte plus son attention sur la couleur de sa réalisation ».*

La nuance semble importante pour cet autodidacte de la poterie. Il ne cache pas ses opinions concernant ce milieu très particulier dans lequel il se sent, parfois, refouler. Mais, cette impression a été vite oubliée après ses diverses participations sur les marchés.

Notamment sur celui de Lyon, qui regroupe chaque année les professionnels céramistes et artisans potiers. La clientèle, et c'est le principal, s'est montrée réceptive.

Le potier de Malbosc souhaite ce contact.

*« Je suis de nature timide, et c'est pour cela que je recherche aujourd'hui cette osmose avec ma clientèle. La poterie est, certes, un art de vivre mais elle constitue, également, un trait d'union entre les êtres ».*

Pour son équilibre, Claude a décidé de se lancer dans cette aventure. Cependant, il regrette d'avoir perdu la passion qui l'habitait à ses débuts, rythme de travail oblige.

L'artisan se contente d'appliquer cette phrase mise sur ce tableau accroché au mur de son atelier : *« C'est son être que façonne le potier ».*

Une réflexion parmi tant d'autres, qui guide cette personne à la sensibilité très vive.

Y.B.<sup>10</sup>

### octobre

mardi 10 à 20h30 mercredi 11 à 19h

## en attendant godot

Samuel Beckett / Le Prato

Mise en scène Alain d'Haeyer et Gilles Defacque avec Bernard Debreyne, Gilles Defacque, Alain d'Haeyer, Christophe Jean et Nicolas Postillon

L'alliance de l'humour et du désespoir dans une vision effarée de la condition humaine. La vie encore et encore, dans l'attente d'une impossible fin. Des clowneries d'Irlandais finalement, qui révolutionnèrent le théâtre, son écriture, sa perception. Un réel moment de théâtre dont on ressort étourdi, interloqué, satisfait...

### octobre

mardi 17 à 20h30 mercredi 18 à 18h30

## lazarillo

Tango théâtre  
Marionnettes et acteurs masqués  
Jeune public à partir de 7 ans

D'après Lazarillo de Tormes, anonyme espagnol du 16<sup>e</sup> siècle, adaptation Marina Sonzogni, mise en scène Guillermo Fernandez avec Gérard Dubuis, Guillermo Fernandez et Marina Sonzogni, coproduction Le Cratère, le théâtre de Narbonne et Tango Théâtre séances temps scolaire mardi 17 à 9h30, jeudi 19 à 9h30 et 14h30 durée 1 heure

Lazarillo a dix ans quand sa mère, veuve et sans abri, le confie à un aveugle pour qu'il lui serve de guide et devienne, à ses côtés, un homme de bien, mais l'aveugle est si avare qu'il le fait mourir de faim, si bien que Lazarillo s'échappe, à la recherche d'un maître plus honnête...

Lazarillo est un témoignage cruel et drôle de l'Inquisition. La force de ce texte est qu'il démythifie la douleur en la traitant par le rire.

### octobre

samedi 21 à 20h30

## les quatre saisons

Vivaldi / solistes de Montpellier - Moscou  
concert organisé dans le cadre du 12<sup>e</sup> Festival musical Languedoc-Roussillon

Les "quatre saisons" font partie d'un recueil de douze concertos, édités en 1725, sous le titre de "La confrontation de l'harmonie et de l'imagination". Quatre concertos avec violon principal et ensemble de cordes qui résument, avec une infinité de détails pittoresques, le cycle de la nature.

### octobre

mardi 24 à 20h30 mercredi 25 à 20h30

## les montreurs d'ours sont partis

musique tsigane  
la Kumpania Zelwer  
Francesca Lalfuada

Les représentations ont lieu à la salle polyvalente de Cendras en collaboration avec l'association Crescendo

### novembre

mardi 7 à 18h30

## trois contes chorégraphi- ques

Compagnie Camargo  
Dominique Rebaud

Tout public à partir de 7 ans  
Chorégraphie de Dominique Rebaud avec Eric Larrondo Jean Marie Rase et Dominique Rebaud coproducteurs la compagnie Camargo, le théâtre des sources, l'Adami et le conseil général des Hauts-de-Seine

La gardienne d'oie (solo), l'histoire de celui qui avala le soleil (trio), le riche et le pauvre (duo).

Le conte rapproché de la chorégraphie précipite celle-ci dans son interrogation première: "quel sens ont les gestes?"

### novembre

jeudi 9 à 20h30

## voce di corsica

Polyphonies corses  
concert organisé dans le cadre du 12<sup>e</sup> Festival musical régional Languedoc- Roussillon  
La représentation a lieu à la cathédrale Saint-Jean

Victoire de la musique 95, ce chœur est formé des plus belle voix de l'île. La voix qui permet à qui se taire et écouter de comprendre directement l'âme corse.

### novembre

mardi 14 à 20h30

## Jacques Higelin

Aux héros de la voltige

IL faut pouvoir jongler entre les mots et la musique. C'est là qu'une chanson devient vraiment bien. Quel que soit son style...

Jacques Higelin.

novembre

mardi 21 à 20h30

décembre

vendredi 1 à 20 h 30

décembre

mercredi 13 à 20 h 30

## le retour au désert

Bernard Marie Kollés  
Jacques Nichel

Théâtre

Textes de Bernard Marie Kollés mise en scène Jacques Nichel avec Myriam Boyer, François Chatot, Loïc Houcré, Vanessa Larré, Hartur Nauzyciel, Christine Brucher, Jenny Clève, Mouss, Emile Abossolo M'Bo et Agoumi coproduction, le théâtre des treize vents ,CDN Languedoc- Roussillon, Montpellier et le théâtre de la ville, Paris.

L'auteur revient sur les lieux de son adolescence, il retourne à Metz, ce "désert" qu'il avait fui pour pouvoir écrire

et pour devenir lui-même. La pièce se passe dans une maison de maître entourée d'un jardin. Le monde cogne au dehors , cependant la famille s'obstine à se croire protégée derrière les hauts murs de la propriété. Mais Mathilde revient -comme une justicière- dans la maison paternelle pour secouer les portes et les murs et pour arracher Adrien à la claustration. C'est ici le triomphe de l'amour d'une soeur pour son frère.  
Jacques Nichel.

novembre

mercredi 29 à 18h30

## tom pouce

compagnie l'oilfant  
marionnettes

jeune public à partir de 3 ans

Réalisation et jeu C. Bétermin et B. Cordreaux, décors M. Escoffier, musique P. Di Sarcina

Séances temps scolaire lundi 27 à 14h.30 mardi 28 à 9h30, jeudi 30 à 9h30 et

14 h 30 . Durée 50 minutes.

Il était une fois un pauvre paysan et sa femme. Leur malheur était de ne pas avoir d'enfant.

"Si seulement nous pouvions en avoir un, rien qu'un, même s'il n'était pas plus gros que le pouce". Leur voeu fût exaucé et Tom Pouce naquit.

## Assai

Les carnets Bagouet

Danse

Sous la direction artistique de Michelle Rust et Anne Abeille avec , en alternance, Hélène Baldini, Sarah Charrier, Montaine Chevalier, Agnès Coutard ,Priscilla Danton , Jean-Charles Di-Zazzo, Dominique Jegou, Sylvain Prunenec, Annabella Pulcini, Fabrice Ramaningom, Maxime Rigobert, Odile Seitz et Claudine Zimmer.

Pièce pour dix danseurs créé en 1986 , Assai est une oeuvre essentielle parmi celles qui ont tracé le parcours chorégraphique de Dominique Bagouet. Assai est une pièce imposante, où se croisent des personnages inquiétants tout droit sortis du cinéma expressionniste allemand. Danse et musique équilibrent leurs forces dans une mystérieuse complémentarité.

décembre

mardi 5 à 20 h 30 mercredi 6 à 18 h 30

## les nouveaux

le jour des petites lunes  
clowns

Mise en scène André Riot-Sarcey avec Nicolas Bernard, Roger Borjes, Roseline Guinet et Alain Reynaud.

Le nom de leur compagnie indique à lui seul ce qui les motive: renouveler sur scène et dans l'esprit du public le spectacle et l'image du clown. Dans "Le jour des petites lunes", les clowns arrivent avec les spectateurs et ils embarquent ensemble pour un voyage délirant.

## la flûte enchantée

Wolfgang Amadeus Mozart  
Opéra éclaté

Livret D'Emmanuel Schikaneder  
direction d'orchestre Stéphane Denève mise en scène Olivier Desbordes, chef de chant, chef de chœurs Sylvie Leroy  
Orchestre philharmonique de Poméranie  
Production opéra éclaté  
coproduction le festival de Perclada et le festival d'Esagel.

Ce qui séduit le plus les amateurs d'opéra, n'est pas ce monde d'idées teintées d'idéalisme, mais bel et bien le génie de Mozart à mettre en musique ce conte.

décembre

samedi 16 à 17h

## les magiciens

théâtre attrape et le cirque du trottoir

cirque

jeune public à partir de 4 ans

"Les magiciens" est un spectacle théâtral et musical qui regroupe plusieurs illusionnistes, tous plus habiles les uns que les autres. Il y a un manipulateur élégant et un peu dérouté, un poète qui manipule les bulles de savon, un barman égaré qui sème la pagaille , un musicien qui se prend pour un lapin....

Et bien sûr le public qui n'y comprend rien.